

Cours de base grutiers

Objectifs

Obtention du permis provisoire pour futurs grutiers (obligatoire pour tous les cours et examens de grutiers)

Durée

5 jours de cours pour obtention du permis provisoire équivalent à 1 jour OACP.

Participants (max.12)

Ouvriers qualifiés ou non qualifiés susceptibles de conduire ou d'entretenir des machines de chantiers telles que grues et autres machines du génie civil.

Pré-requis

Avoir effectué au préalable le cours de travail en hauteur. Savoir parler, lire et comprendre un texte en français.

Aperçu du contenu

Théorie et pratique dans l'utilisation des grues
 Sécurité au travail
 Sécurité mécanique
 Lois et prescriptions de circulation
 Sécurité et danger de l'électricité (notion de base)
 Elingage des charges
 Exercices pratiques

Ce cours est conforme à l'ordonnance sur les grues (cours de base pour obtention du permis provisoire)

Lieu

Centre de formation Courtepin, Rte de l'Industrie 49, 1791 Courtaman

Dates de cours

Cours en français	Code	Date
Les cours ont lieu avec un minimum de 10 personnes. Si tel n'est pas le cas, le cours en question sera annulé.	CBG 001 – 1718	11.09. – 15.09.2017
	CBG 002 – 1718	19.02. – 23.02.2018
	CBG 004 – 1718	25.06. – 29.06.2018 → complet

Coûts hors TVA

	Cours
Membres	Fr. 2'400.00
Non-membres	Fr. 3'120.00

Aide financière

Prestations Parifonds
 Fr. 2'250.00 pour la formation